

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 81 (1993)

Heft: 5

Artikel: Du côté des statistiques

Autor: Forster, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280305>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



femmes se renseignent sur leurs droits et sur les questions financières. Elles ont des demandes plus ponctuelles.

Les femmes divorcées entreprennent les mêmes démarches que les hommes. Les femmes mariées ont une approche différente. Elles s'intéressent plus aux possibilités de formation. Elles ont en général travaillé à temps partiel. Le monde extérieur leur fait plus peur, elles n'en ont pas toujours les clés. Les unes et les autres suivent les mêmes itinéraires psychologiques. Toutefois, celles qui s'en tirent le mieux, celles qui demeurent combatives en dépit des obstacles et des difficultés, sont les ouvrières. Elles ont toujours vécu modestement, elles savent comment s'y prendre. Elles ont aussi parfois une culture syndicale. Les femmes immigrées au chômage doivent suivre des cours de français. Elles vivent dans des conditions très précaires, mais elles finissent par trouver un emploi dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les usines, les restaurants. La situation est moins bloquée dans ces secteurs que dans ceux de l'administration et du commerce.

Les femmes et les hommes cadres vivent très difficilement le chômage. Leur monde s'effondre. Ils ne parviennent plus à maintenir leur niveau de vie. Les hommes se sentent exclus d'une société qui leur paraissait taillée sur mesure. Les femmes ont eu

plus à lutter pour accéder à leurs fonctions. Chômeuses, elles se démenent pour retrouver du travail. D'une manière générale, il semble que les femmes supportent mieux le chômage que les hommes. Leur image est moins touchée. Chez elles, elles savent que faire.

Quels emplois?

Les dernières statistiques du canton de Neuchâtel (février 1993) révèlent que deux tiers des personnes inscrites dans un office du travail ont moins de 40 ans. La proportion reste la même si on ne tient compte que des femmes. Les jeunes femmes qui sortent d'apprentissage ou de l'université ne trouvent pas de travail. Magali, 24 ans, est maîtresse de sport. «Lors des auditions, les membres des commissions scolaires me demandent toujours si je vais me marier et avoir des enfants. Ils n'ont pas envie de payer un remplaçant en cas de grossesse. Toutefois, on apprécie les femmes dans ce métier, car elles ne refusent pas de donner un coup de main, d'aider les enfants à s'habiller et à sécher leurs cheveux.»

A Neuchâtel, l'Office cantonal du travail a mis sur pied un programme de premier emploi pour les jeunes, employé-e-s de commerce et universitaires. Ces derniers

travaillent de six mois à un an dans une administration. Les femmes, celles qui sortent des filières de l'apprentissage de commerce surtout, sont nombreuses à bénéficier de cette initiative.

Par touches

Parler de la crise et des femmes, c'est multiplier les éclairages et les coups de phare sur un problème de société qui va s'aggravant. Il faut faire des choix.

Nous avons opté pour un dossier par touches, un dossier un peu impressionniste. Il fallait situer la crise dans son contexte économique, montrer ses conséquences en chiffres et en pourcentages sur le travail des femmes. Il fallait aussi présenter les revendications des femmes syndiquées, la créativité de toutes celles qui au sein des bureaux de l'égalité et des associations luttent pour venir en aide aux femmes en difficulté. Il fallait montrer comment se tirer du mauvais pas du petit crédit, comment fonctionne une coopérative de cautionnement de femmes pour les femmes. Pour finir, il fallait enfin réfléchir à l'éternel dilemme: produire ou reproduire soit se poser la question de l'incidence de la crise sur le désir d'enfants.

Simone Forster

Du côté des statistiques

Quand la conjoncture est bonne, on a besoin du travail des femmes. Que surgisse la crise, elles se retrouvent au chômage.

Il y a quelques années, les femmes, passé l'époque vouée aux oreillons et aux dictées à réviser, pouvaient sans trop de mal reprendre une activité professionnelle. Un cours de perfectionnement, un petit coup de pouce pour renforcer une confiance en soi quelque peu malmenée par l'égrenage fastidieux des tâches ménagères, et s'ouvrait le sésame du temps partiel. Les entreprises avaient besoin du travail des femmes. On manquait de personnel. Le travail à temps partiel était aussi une soupape à un éventuel durcissement de la concurrence. Un danger que ne manquaient pas de souligner les syndicats. Mais quand le bâtiment va, tout va. Les grues parsemaient les campagnes de Suisse. Il y avait du travail. 1990 marque la fin de cette période de prospérité. Commentent la crise, le chômage. Qu'en est-il du travail des femmes?

Tranches de vie

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) révèle qu'au deuxième trimestre de 1991, 56% des femmes travaillent (88% des hommes). Le taux de chômage est de



Ce sont les jeunes les plus touchés: 7,2% des femmes de 25 à 29 ans et beaucoup de jeunes en sortant de l'apprentissage.

2,3% chez les femmes, 1,2% chez les hommes; 56% des femmes actives travaillent à temps partiel; 84% des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.

Avant 25 ans, les femmes travaillent généralement à temps complet. Passé cet âge, la majorité d'entre elles (62%) travaillent à temps partiel. Quant aux hommes actifs, de 25 à 65 ans, ils sont 92% à travailler à temps complet.

La plupart des femmes travaillant à temps partiel n'ont pas d'enfants au-dessous de 15 ans; 60% des femmes reprendraient un travail si les problèmes de la garde des jeunes enfants pouvaient être résolus de manière satisfaisante.

Une femme sur dix travaille dans des conditions précaires soit dans l'entreprise familiale, à domicile ou dans un autre ménage. Plus d'un tiers des salariées ont un revenu annuel au-dessous de 21 600 fr. Elles échappent ainsi à l'obligation de verser les cotisations prévues par la LPP (un homme sur vingt est dans ce cas). Le travail à temps partiel a aussi pour conséquence de priver les femmes d'autres prestations des assurances sociales. Une employée sur cinq n'a aucun droit aux prestations de la CNA, car elle travaille



moins de douze heures par semaine. L'organisation du travail et le système de la sécurité sociale sont adaptés au travail de l'homme. «Les femmes sont traitées comme des saisonniers dans leur propre pays» écrit Akiko Ries («Femmes et marché du travail: que disent les statistiques?» Office fédéral de la statistique N° 92/2).

Sombre tableau

Durant la période de croissance, le nombre d'emplois occupés par des femmes a toujours augmenté plus vite que la moyenne. Les femmes étaient les principales bénéficiaires de la création de nouveaux emplois. Aujourd'hui, elles sont les

premières touchées par la crise. En 1992, le nombre d'emplois à plein temps occupés par les femmes a diminué de 5,7%, celui des hommes de 3,7% (Ofiamt, février 1993).

Au fil des statistiques, le nombre de chômeuses et de chômeurs ne cesse de croître; 52 000 femmes sont actuellement inscrites dans les offices du travail. Le chômage frappe plus durement les femmes (4,5%) que les hommes (4%).

Actuellement (mars 1993), le taux de chômage atteint 7% en Suisse romande et au Tessin. Il est de 3,7% en Suisse alémanique. Le taux national est de 4,6% (4,2% en décembre 1992). On estime que 6% de la population active pourrait se retrouver à la recherche d'un emploi d'ici à la fin de

l'année. Les jeunes sont les plus touchés. Les hommes de 20 à 24 ans et les femmes de 25 à 29 ans connaissent un taux record: 7,2%.

En juillet 1991, 20 jeunes timbraient dans le canton de Vaud. En décembre 1991, il étaient 400. Depuis décembre 1992, 1200 jeunes sont au chômage: 700 ont terminé leur apprentissage et 500 sortent de l'université. Une enquête de l'EPFL met en lumière les difficultés d'embauche de ses jeunes diplômés. Les femmes et les hommes se retrouvent à peu près à proportion égale au chômage. Par contre, dès qu'elles ont du travail, les femmes gagnent 17% de moins que les hommes. On le voit, les chemins de l'égalité sont encore longs.

Simone Forster

Pour d'autres partages

Congrès de l'Union syndicale:

Vers une nouvelle répartition de l'argent, du travail, du temps, du pouvoir.

Les femmes de l'USS réunies en congrès à Bâle (19-20 mars 1993) ont clamé haut et fort l'urgence de la loi fédérale sur l'égalité. Douze ans après l'article constitutionnel, il est grand temps de passer à sa concrétisation.

Ce projet de loi, approuvé par le Conseil fédéral le 24 février, devra être voté par le Parlement. Il est déjà contesté par le Parti libéral et les milieux patronaux (lire à ce sujet l'article de Patricia Schulz, *Femmes suisses* N° 4, avril 1993).

Sus aux anciens modèles!

Les femmes de l'USS ont souligné le droit de chaque femme et de chaque homme à un emploi rémunéré et à l'indépendance économique. Un rappel important, car lorsque le travail se fait rare on est vite tenté de revenir aux modèles du passé, ceux qui relèguent les femmes à leurs fourneaux. Il n'est plus question alors d'autonomie. Le salaire de la femme mariée devient un salaire d'appoint, et crise oblige, il lui faut renoncer à travailler afin de ne pas accaparer les emplois. Les femmes de l'USS ont rappelé le rôle traditionnel dévolu aux femmes: celui d'«amortisseur conjoncturel».

La semaine de 35 heures

Les femmes de l'USS revendiquent l'introduction de la semaine de 35 heures tant dans l'économie privée que dans le secteur public. Le travail rémunéré doit être réparti

entre un plus grand nombre de personnes. La perte d'un emploi entraîne l'intervention de l'Etat, soit de l'assurance chômage. Si les quarante heures sont réparties entre les salariées et les salariés, la diminution de la quantité de travail peut être négociée entre les partenaires sociaux. Voilà un des aspects du «nouveau contrat social» évoqué par Ruth Dreifuss le jour même de son élection au Conseil fédéral.

Outre la semaine de 35 heures, les femmes du congrès demandent la flexibilisation de l'âge de la retraite et l'interdiction des heures supplémentaires. Ces mesures devraient aboutir à une meilleure répartition du travail, et par conséquent à une réduction du chômage.

Nouvelles conceptions

Une stratégie syndicale de solidarité implique une nouvelle distribution de la masse salariale afin de permettre une élévation des salaires les plus bas, soit ceux des femmes. L'application d'un tel système a permis à la Suède de rehausser les salaires féminins et de les ajuster à peu près à ceux des hommes.



On est vite tenté lorsque le travail se fait rare de revenir aux modèles du passé, ceux qui relèguent les femmes à leurs fourneaux.

Le travail à temps partiel est le fait des femmes. Il faut désormais le traiter sur un pied d'égalité avec le travail à plein temps. Il est en effet injuste de priver les femmes, qui se vouent à l'éducation de leurs enfants, des avantages de la sécurité sociale et